

Réf: Dossier N° 071500

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRESTATION INTERNATIONALE EN MILIEU  
AQUATIQUE » en abrégé « PIMA-CI »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY SICOI, Lot  
ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06/01/2022  
reçus par Me MOUSSA FOFANA, et enregistrés au CEPICI le 31/01/2022,  
il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRESTATION INTERNATIONALE EN  
MILIEU AQUATIQUE » en abrégé « PIMA-CI »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire  
et à l'étranger :

- Prestation de services en milieu maritime et lagunaire ;
- Assistance pour l'amarrage et nettoyage des tankers ;
- veille sécurité, inspection et réhabilitation de quai, soudure et découpage sous-marine ;

- Chaudronnerie et construction métallique ;
- Etanchéité, encrage, vidéo photo sous-marine ;
- La prise de participation dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères ayant un objet similaire, connexe ou complémentaire ;

- Et généralement, toutes opérations économiques entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, notamment tous emprunts destinés à toutes acquisitions de biens meubles ou immeubles, ainsi qu'au développement de la société.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY SICOI, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) : M AKA KISSI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00544 du 14/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05261/GTCA/RC/2022 du 14/02/2022

